

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYLETTE" TYPE A. U. 48

Construit par la Société "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7009

**Marque.** — MOTOCONFORT. **Type.** — AU 48. **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

**Nombre de places assises (y compris le conducteur).** — 1.

**Nom et adresse du constructeur.** — LA MOTOCONFORT 16, Rue Lesault - PANTIN (Seine).

## 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

**Nombre de roues.** — Deux.

**Roue motrice.** — Arrière.

**Constitution du cadre.** — En tube d'acier soudé, et en tôle d'acier soudée.

**Fourche.** — Télescopique.

**Roues.** — A rayons munies de pneumatiques de 23 × 2.

**Pédalier.** — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

**Emplacement et disposition du moteur.** — Devant le pédalier.

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

**Empattement extrême.** — 1 m. 14.

**Dimensions maxima du véhicule.** — Longueur : 1 m. 74, largeur : 0 m. 71.

**Hauteur libre au-dessus du sol.** — 0 m. 12.

**Poids du véhicule.** — 38 kg.

## 3. - MOTEUR

**Type** — A explosion - Cycle à 2 temps monocylindrique.

**Alésage.** — 39  $\frac{1}{2}$  - Course 41,8  $\frac{1}{2}$  - Cylindrée 49.933 cm<sup>3</sup>.

**Taux de compression.** — 7,5.

**Puissance administrative.** — 1 CV.

**Carburant normalement utilisé.** — Mélange essence-huile 2 temps.

**Réservoir.** — En tôle d'acier soudée fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 3 litres 500. Fermé par un bouchon en matière plastique.

**Régime de rotation du moteur.** — Maximum 6.000 T/mn. Correspondant au couple maximum 3.500 T/mn. Correspondant à la puissance maximum 6.000 T/mn. Régime maximum sur route avec variateur 5.500 t/mn.

**Echappement.** Un tube du "type tromblon", d'un diamètre croissant progressivement de 22 à 65 % intérieur, de 200 % de longueur, débouche dans un pot cylindrique de longueur 220 %, de diamètre intérieur 63 %, d'un volume égal à 0,700 litre environ. Le pot contient 3 diaphragmes percés de trous et un tube également percé de trous délimitant 4 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 % de diamètre intérieur et de 75 % de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre environ.

Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 21 mars 1961 est inférieur à 76,5 DB A

Le poinçon du constructeur est frappé à froid sur la paroi du silencieux d'échappement.

**Alimentation du moteur.** — Carburateur type GURTNER BA. 10. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

**Allumage.** — Par volant magnétique NOVI à haute tension.

**Graissage.** — Par mélange d'huile à l'essence.

**Refroidissement.** — Par air.

**Mise en marche.** — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

## 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

**Embrayage.** — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

**Transmission.** — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

**Dispositif de point mort.** — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

**Démultiplication.**

Démultiplication	courroie	chaîne	total
Petite vitesse	$\frac{205}{46,5}$	$\frac{54}{11}$	21,639
Grande vitesse	$\frac{205}{85}$	$\frac{54}{11}$	11,826

Nombre de vitesses : infini.

Avec des pneumatiques de  $23 \times 2$  (dont la circonference de roulement sous charge est de 1,765 m.), au regime du moteur de 1.000 t/mn.

La vitesse atteinte est de : Petite vitesse, 4,9 km/h. Grande vitesse, 8,9 km/h.

Au regime maximum du moteur sur route, avec variateur, la vitesse maximum du vehicule ressort à 49 km/h.

## 5. - SUSPENSION

Fourche télescopique.

## 6. - FREINAGE

**Frein avant.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par levier à main droite et câble.

**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par levier à main gauche et câble.

**Surface de freinage.** — Avant et arrière, chacune 24 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

**Equipement électrique.** — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne de 95 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

**Catadioptre.** — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

## 8. - DIVERS

**Antiparasitage.** — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé par la RTF.

Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 48.000.001.

## PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 31 Août et le 16 Novembre 1962, que le véhicule N° 48.000.001 à moteur N° 3.619.596 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT type AU.48 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 17 Novembre 1962

Vu :

L'Ingénieur des T. P. E. (Mines)

Paris, le 17 Novembre 1962

(signé : FLAGEOLET)

L'Ingénieur des Mines,

(Signé : ARNOUIL)

Vu et approuvé,

Enregistré sous le N° AU. 825-62

A Paris, le 17 Novembre 1962

L'Ingénieur en Chef des Mines

(Signé : HELIOT)

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, Madame VINCENT représentante dûment accréditée de "LA MOTOCONFORT", 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.

2 Marque : Motoconfort.

3 Type : AU 48

4 N° dans la série du type :

cadre ..... moteur .....

5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps

5 bis Cylindrée (en cm<sup>3</sup>) : 49,933 cm<sup>3</sup>

2 ou 4 temps : 2 temps

6 Puissance administrative : 1 CV.

7 Carrosserie :

8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1

9 Charge utile :

10 Poids à vide : 38 kgs.

11 Poids total autorisé en charge :

du véhicule isolé : ..... d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut et satisfait aux dispositions de l'article R.188 du Code de la Route et des arrêtés pris en application. La plaque métallique prévue à l'article R.199 porte l'indication Cyclo

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à

le

(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 26, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".